

SUIVEZ-VOUS LE BLOGUE DE LA TM?

Rendez-vous à l'adresse BlogueTM.aptsq.org pour vous abonner au blogue de Nicole Déry. Dans son plus récent [billet](#), la vice-présidente de l'APTS invite Gaétan Barrette à sortir de son isolement... et à s'asseoir avec l'APTS, les maires et les médecins spécialistes pour discuter d'OPTILAB et connaître la réalité des technologistes médicales..



DES TM MOBILISÉES



Pour mieux sensibiliser la population à l'impact d'OPTILAB dans leur région, des technologistes médicales du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont produit une vidéo qui connaît un franc succès sur les réseaux sociaux. Vous pouvez la voir sur [Facebook](#) et sur [YouTube](#).

DÉMARCHE DES CONSEILS MULTIDISCIPLINAIRES

Nous avons appris que l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec entend produire un avis sur l'impact de la démarche OPTILAB sur la population. Pour ce faire, elle recherche des membres de conseils multidisciplinaires intéressés à participer à un comité ad hoc qui se penchera sur ce dossier.

Rappelons que le mandat régional des conseils multidisciplinaires consiste notamment à « donner son avis sur l'organisation, la distribution et l'intégration des services sur le territoire ainsi que sur la planification de la main-d'œuvre ». L'engagement des conseils multi est donc pleinement justifié.

Considérant l'expertise que nous avons développée et le fait que nous représentons la majorité des technologistes médicales du Québec, nous avons interpellé la présidente de l'Association afin de lui offrir notre collaboration.

SUR LE CHANTIER DES RELATIONS DE TRAVAIL

À la fin du mois de janvier 2017, les employeurs ont fait parvenir aux personnes salariées visées et à leur syndicat les avis de réorganisation prévus à la convention collective. L'APTS a transmis aux employeurs des griefs contestant la conformité de ces avis, qui ne respectent pas les termes de la convention collective relatifs au changement allégué d'employeur.

Au cours des dernières semaines, l'APTS a priorisé le règlement des griefs visant les postes vacants non affichés. Plusieurs employeurs ont déjà procédé – ou sont sur le point de le faire – aux affichages de ces postes. L'APTS s'assure

que tous les postes qui doivent être affichés le seront avant le 1^{er} avril prochain. L'objectif est de s'assurer que ces postes reviennent bel et bien aux personnes salariées à qui ils auraient dû être octroyés s'ils avaient été affichés comme il se doit.

Malgré les différentes contestations, des discussions sont en cours avec les employeurs des différentes grappes afin d'analyser les options avant le transfert des personnes salariées au 1^{er} avril 2017. D'ici là, vos personnes conseillères vous informeront des modalités de transfert à convenir.

De nouveaux recours seront déposés selon l'évolution de la situation. **Suivez-nous dans les prochains bulletins.**

SONDAGE DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES DES LABORATOIRES

Devant les nombreuses critiques formulées à l'égard de la démarche OPTILAB et le niveau de stress qu'elle génère sur le terrain, les différentes associations de médecins spécialistes concernés par les laboratoires, en collaboration avec la Fédération des médecins spécialistes, ont pris la décision de l'intégrer à un sondage auprès de leurs membres. La recherche indépendante dirigée par des chercheurs des HEC comporte une section complète destinée à la démarche OPTILAB afin d'évaluer l'adhésion des médecins aux principes et à la façon dont elle se déploie, leur degré de participation et leur sentiment d'avoir été écouté. Une grande partie du sondage se concentre également sur leur santé psychologique au travail et sur leur sentiment de réalisation. Les médecins spécialistes des laboratoires avaient jusqu'au 1^{er} mars pour répondre au sondage. Nous attendrons les résultats avec le plus grand intérêt.

APPROCHE DES MÉDECINS



Nous poursuivons nos démarches auprès des différentes associations médicales afin de mieux connaître leur position et les inviter à joindre leur voix à la nôtre pour réclamer un moratoire sur OPTILAB. À cet effet, une nouvelle version de la lettre d'approche aux médecins, développée lors de la période de signatures de notre pétition à l'Assemblée nationale, a été mise à jour et distribuée aux personnes répondantes politiques. Technologistes médicales, informez-vous auprès d'elles pour l'obtenir et solliciter l'appui des médecins avec lesquels vous travaillez.

RECOURS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

La semaine passée se poursuivait l'audition de notre recours au Tribunal administratif du travail (TAT) relativement aux événements du 28 septembre 2016. Nous en étions à la preuve du procureur qui représente les établissements. Toutefois, grâce à la contribution des équipes locales, interpellées à la toute dernière minute, il nous a été possible de valider des faits qui auraient été mis en preuve par la partie adverse et d'accélérer la procédure. Ainsi, nous avons évité deux jours d'audition (les 27 et 28 février) pour se rendre directement aux plaidoiries (3 mars). C'est donc avec impatience et beaucoup d'optimisme que nous attendons la décision.



PARTAGEZ

Contribuez à notre campagne sur les réseaux sociaux en téléchargeant nos outils de visibilité OPTILAB : le Profil Facebook et la Couverture Facebook et en postant le diaporama OPTILAB visionné déjà par près de 20 000 internautes via notre page Facebook Syndicat APTS. Vous pouvez ajouter ce message : Barrette attaque nos labos. Défendons-nous ! LABOS.APTSQ.ORG.

En solidarité avec les technologistes médicales pour qui le 1^{er} avril est une échéance déchirante, pourquoi ne pas aussi faire circuler ce bulletin ? Surveillez nos prochaines parutions liées aux éditions à venir du bulletin *le fil@pts* et sur la page LABOS.APTSQ.ORG.